



Délibération 2022-470

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Vendredi 18 Mars 2022

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni Vendredi 18 Mars 2022 à 10 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle 4.2 en présentiel et visioconférence, convoqué par courriel du 11 mars 2022.

La séance est présidée par Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM.
Secrétaire de séance : M. Guillaume HEDOUIN.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	6	1	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires : en présentiel

M. Pierre VOGT

conseiller régional - Région Normandie
Président du SMANM

en visio

Mme Marie-Pierre FAUVEL

conseillère départementale – canton Condé Sur Vire

M. Guillaume HEDOUIN

conseiller régional - Région Normandie

Mme Marie-Françoise KURDZIEL

conseillère régionale – Région Normandie

Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

conseillère régionale – Région Normandie

Mme Claire ROUSSEAU

conseillère régionale – Région Normandie

Membre suppléant : en visio

Mme Frédérique BOURY

conseillère départementale canton Les Pieux

EXCUSES

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

conseillère départementale – canton Avranches

M. Antoine DELAUNAY

conseiller départemental - canton Avranches

M. Gilles LELONG

conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5

Mme Marie-Hélène ROUX

conseillère régionale – Région Normandie

M. Yvan TAILLEBOIS

conseiller départemental – canton Granville

.../...

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021

Vu le code général des collectivités territoriales ;

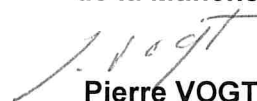
Vu le rapport de séance n°468 du 18 mars 2022 ;

Le comité à l'unanimité des membres participants, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

pour mémoire	Budget principal
déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	11 002,43 €
plus-values de cession des éléments d'actif	
virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE	
- EXCEDENT	13 349,14 €
- DEFICIT	
solde disponible :	24 351,57 €
affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves compte 1068	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) si nécessaire par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour€)	24 351,57 €
déficit résiduel à reporter (budget primitif (N + 2))	

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie et
de la Manche,**


Pierre VOGT